



COMMISSION SCOLAIRE CENTRAL QUÉBEC  
CENTRAL QUÉBEC SCHOOL BOARD

## AVIS PUBLIC

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., ch. I-13.3), la Commission scolaire Central Québec présentera pour adoption à la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 19 août 2019, à 17 h 00, au Centre administratif, 2046, chemin Saint-Louis, Québec, un **règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires** du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2019-2020.

Ce règlement peut être consulté, durant les heures de bureau, au Secrétariat général de la Commission scolaire au 2046, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4.

Fait à Québec, ce 4 juillet 2019.

La secrétaire générale,  
Sandra Wright Griffin